



OPEN DES THERMES MARINS DE SAINT-MALO 2025

REGLEMENT

CONCOURS DE PAR 3 LE MERCREDI 20 AOUT 2025

Inscription :

L'OPEN, CONCOURS DE PAR 3 est ouvert à tous les amateurs licenciés de la Fédération Française de Golf et aux golfeurs étrangers sur présentation d'un justificatif de handicap et d'une pièce d'identité. Un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition sera exigé lors de l'inscription.

- Les inscriptions seront closes le dimanche 17 Aout 2025. L'index pris en compte pour la compétition sera celui à la date de clôture.
- Les inscriptions du PAR 3 sont limitées aux 40 premiers inscrits.

Inscriptions depuis le Bulletin d'inscription. Merci de de retourner le formulaire

par mail : golf@saintmalogolf.com ou par courrier postal : SAINT MALO GOLF, Domaine de St Yvieux, 35540 LE TRONCHET.

Formule de jeu :

Compétition sur le Parcours 9 trous, Simple Strokeplay +5
Série mixte

Ordre des départs :

Le départ sera donné en shot-gun à 14H30.

Remise des Prix :

Une remise des prix aura lieu au Club-House **le soir du Mercredi 20 Août à partir de 17H00, suivi d'un pot de l'amitié.**

Série Mixte

1 ^{er} BRUT	1er NET
2 ^{ème} BRUT	2ème NET
3 ^{ème} BRUT	3ème NET

Les règles :

Les règles appliquées seront celles de la Fédération française de Golf, ainsi que les règles locales spécifiques du Saint Malo Golf Club.

Le comité de l'épreuve :

M. MOUROCCQ, M. SANNERUD, M.AMIOT

Tableau officiel :

Les informations, les résultats et classements seront tenus sur un tableau situé au Club-House.

Utilisation des golfettes :

L'utilisation des golfettes est réservée aux joueurs et joueuses attestant d'un justificatif (*certificat médical obligatoire*).

Recording :

Tous les joueurs de chaque groupe doivent se présenter impérativement ensemble au recording et ce dès la fin du dernier trou.

Rappel :

Il est interdit de s'entraîner sur le parcours le jour de la compétition.

Interruption de jeu :

En cas d'intempéries ou circonstances exceptionnelles : Rappel (1 coups long de trompe : arrêt du jeu - 2 coups de trompe : reprise du jeu). Dans le cas d'annulation la remise des prix se fera dans un esprit convivial, il sera fait un tirage au sort !

L'inscription à cette compétition implique l'acceptation du présent règlement. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment.

Fait à ST MALO LE 18/07/2025